

AVRIL 2023

### Note thématique n° 3

- React EU
- Fonds Transition Juste
- InvestEU
- Pacte Vert
- Vague de rénovation
- Socle européen des Droits Sociaux
- Nouveau Bauhaus Européen

# COHESION 2021-2027 FEDER – FSE+

Quand l'  investit  
dans le logement social  
de votre Région

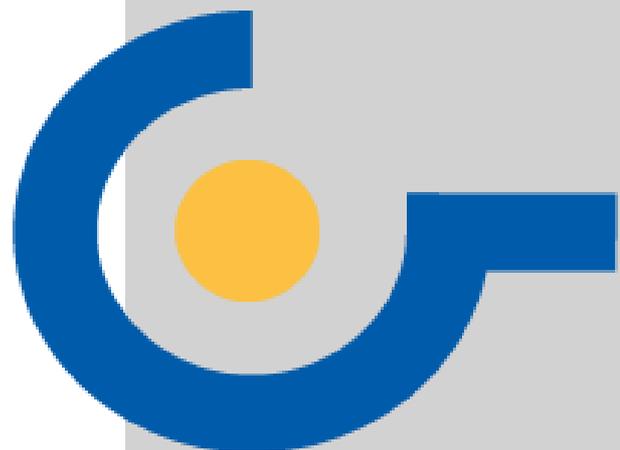
Les **autres** sources européennes



# SOMMAIRE

<b>Les autres sources de financements européens pour l'investissement en logement social .....</b>	<b>3</b>
A. France Relance et la Facilité pour la Reprise et la Résilience .....	4
B. REACT EU.....	6
C. Le Fonds de Transition Juste .....	7
D. Le programme InvestEU .....	7
E. Le Pacte vert européen et la vague de rénovation des bâtiments	11
F. Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments : la vague de rénovation .....	11
G. Le Socle européen des droits sociaux.....	12
H. Le Nouveau Bauhaus Européen (NEB).....	13
 <b>Team Europe de l'Union sociale pour l'habitat.....</b>	<b>14</b>
<b>Keep in touch ! .....</b>	<b>15</b>

# Les autres sources de financements européens pour l'investissement en logement social



## A. France Relance et la Facilité pour la Reprise et la Résilience

L'instrument le plus emblématique du programme Next Generation EU est la Facilité pour la Relance et la Résilience qui a été mise en place dans chaque pays européen.

Le 31 mai 2021, le Conseil européen a reçu l'approbation de tous les Etats membres, ce qui a permis à la Commission européenne d'emprunter au nom de l'UE sur le marché des capitaux, un inédit qui incarne la solidarité entre les pays.

En France, il s'agit du plan France Relance, présenté par le gouvernement en septembre 2020, et à la Commission européenne en avril 2021, et qui fait l'objet d'une contractualisation avec les Régions.

Sur les 100 milliards proposés, 40 milliards proviennent de l'Union européenne.

Les Etats ont été invités à préparer un plan qui contribue aux objectifs suivants :

- Promouvoir la cohésion économique, sociale et territoriale
- Renforcer la résilience
- Atténuer les conséquences de la crise
- Soutenir les transitions vertes et numériques.

Les plans des pays ont dû répondre aux recommandations spécifiques adressées par la Commission dans le cadre des cycles 2019 et 2020. En 2021, l'analyse détaillée des plans de relance remplace les rapports par pays.

Afin de respecter les engagements du Conseil européen de juillet 2020 de porter à 30% la part consacrée à l'intégration des questions climatiques dans l'ensemble du budget, les pays ont dû consacrer au minimum 37% des dépenses pour la relance à ces questions.

### Mise en œuvre et calendrier :

Les investissements devront avoir lieu avant 2024.

Des repères et des objectifs de réalisation sont définis pour évaluer la mise en œuvre quantitative et qualitative de chaque plan.

Les paiements seront subordonnés à l'atteinte de ces objectifs.

La Commission examine si les plans nationaux de relance contribuent à :

- Relever efficacement les défis identifiés dans les recommandations spécifiques
- La transition verte et digitale
- Renforcer le potentiel de croissance et de création d'emploi.

### Décodeur Hlm :

Pour rénover le parc social, France Relance a prévu :

- **445 millions d'euros en 2021 et en 2022** pour les réhabilitations lourdes en vue de sauter plusieurs classes énergétiques. Ce soutien représente une aide moyenne de 10 000 à 20 000 euros par logement. **En 2021, 37 501 logements sociaux ont déjà reçu le soutien de France Relance.**

- 50 millions pour le déploiement de solutions de rénovations industrialisées (type Projet EnergieSprong) : un appel à projet a été publié en 2021, 10 projets dans 6 régions ont déjà sélectionnés.

Candidat	Région	Localisation de l'opération	Nombre de logements	Subvention totale envisagée pour l'opération (€)
MASH	Régions des Pays de la Loire et de la Bretagne	Communes diverses	1317	20 233 500 €
SA HLM des Chalets	Occitanie	Toulouse (31)	254	3 001 100 €
SA HLM des Chalets	Occitanie	Ramonville-Saint-Agne (31)	132	2 028 000 €
CDC Habitat	Île-de-France	Trappes (78)	140	1 578 000 €
Emmaüs Habitat	Île-de-France	Bobigny (93)	176	2 021 000 €
Cristal Habitat	Auvergne-Rhône-Alpes	Chambéry (73)	244	3 748 700 €
OPAC de la Savoie	Auvergne-Rhône-Alpes	Montmélian (73)	99	1 521 000 €
Maisons & Cités	Hauts-de-France	Communes diverses du Nord (59) et du Pas-de-Calais (62)	318	4 885 500 €
3F Notre Logis	Hauts-de-France	Halluin (59)	30	460 900 €
Partenord	Hauts-de-France	Guesnain (59)	34	522 400 €

Attention ! les subventions obtenues dans le cadre de la Facilité pour la Relance et la Résilience ne sont pas cumulables avec les fonds structurels (React Eu + Fonds structurels 2021-2027) pour un même projet.

## B. REACT EU

**REACT EU** est une proposition de la Commission européenne visant à traiter les conséquences économiques immédiates de la pandémie Covid 19, sous la forme d'une modification du règlement relatif aux dispositions communes des Fonds structurels.

Dans la pratique, il s'agit d'une enveloppe exceptionnelle qui vient **abonder** les programmes FEDER et FSE (période 2014-2020), dont l'objectif est de fournir un soutien pour favoriser la réparation des dommages causés par la crise sanitaire et préparer la reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie.

Doté d'un montant total de 47,5 milliards, dont **3,9 milliards pour la France**, l'enveloppe REACT EU doit être consommée avant la fin de l'année 2023.

Il s'intègre avec une modification des Programmes Opérationnels 2014-2020 afin d'y inclure un axe prioritaire lié à cette enveloppe supplémentaire pour les fonds FEDER et FSE.

Le financement européen peut être de 100%. Les dépenses sont rétroactives au 1<sup>er</sup> février 2020.

Les thématiques éligibles à REACT EU sont :

- La transition verte
- La santé
- La transition numérique
- La croissance
- L'emploi

Les ressources de REACT EU sont allouées conformément au principe de partenariat, en impliquant les autorités locales et régionales.

### Décodeur Hlm :

Peu de région (notamment la Bretagne) ont décidé de rendre éligible une partie des fonds REACT EU aux projets de rénovation thermique de logement social, avec le soutien du FEDER.

Dans ce cas, il n'y a pas de limite de co-financement. Le financement européen peut aller jusqu'à 100%.

Comme il s'agit d'une mesure exceptionnelle, l'enveloppe REACT EU doit être consommée avant le 21 décembre 2023, les projets devront être finalisés avant cette date. Les dépenses ont été éligibles à partir du 1<sup>er</sup> février 2020.

Les fonds reçus pour un projet dans le cadre de REACT EU ne sont pas cumulables avec les fonds Feder 2021-2027 et le plan de la reprise et la résilience.

## C. Le Fonds de Transition Juste

Le Fonds de Transition Juste, nouveau financement, a pour objet de concilier l'ambition climatique de l'Union européenne et la justice sociale. Il vise à assurer la transition professionnelle de personnes subissant une perte d'emploi, à revitaliser et à diversifier les économies locales et restaurer les terres. L'enjeu est d'accompagner les territoires et les populations les plus directement touchés par la fin des activités polluantes. Les secteurs économiques concernés regroupent l'extraction du charbon, le pétrole, le gaz naturel, la tourbe, le schiste.

En France, le Fonds de Transition Juste interviendra sur la période 2021-2027 et fera partie des fonds structurels, pour un montant équivalent à **937 millions d'euros**.

Les départements concernés sont le Nord, le Pas de Calais, la Seine Maritime, la Moselle, la Meurthe et Moselle, le Haut Rhin, la Loire Atlantique, le Rhône, l'Isère et les Bouches du Rhône.

Le champ d'intervention du Fonds de Transition Juste sont les suivants :

- Investissements productifs pour les PME
- Recherche et innovation
- **Energie propre (dont efficacité énergétique)**
- Economie circulaire
- Aide à la recherche d'emploi
- Aide à la création de nouvelles entreprises
- Investissement dans la numérisation et connectivité numérique
- Réhabilitation et décontamination des sites
- Perfectionnement et reconversion des travailleurs
- Inclusion active des demandeurs d'emploi

### Décodeur Hlm

En théorie, pour les départements concernés par le Fonds de Transition Juste, les opérations de rénovation des bâtiments donnant lieu à une amélioration de la performance énergétique peuvent recevoir son soutien, dans la mesure où elles participent à la décarbonation du territoire.

### Contacts :

Les services Europe des régions bénéficiaires du FJT (le Nord, le Pas de Calais, la Seine Maritime, la Moselle, la Meurthe et Moselle, le Haut Rhin, la Loire Atlantique, le Rhône, l'Isère et les Bouches du Rhône).

## D. Le programme InvestEU

InvestEU, qui court également entre 2021 et 2027, est un des programmes d'investissement proposé par l'UE pour relancer l'économie européenne dans la continuité du « Plan Juncker ».

Sa conception en fait un instrument pertinent pour assurer un financement à long terme et soutenir les politiques de l'Union, le principe voulant que l'utilisation de ces instruments soit strictement limitée aux cas de défaillance manifeste du marché et d'insuffisance en matière d'investissement et de financement.

Volets d'action d'Invest EU :

- « Infrastructures durables »
- « Recherche, innovation et transformation numérisation »
- « **Investissements sociaux (dont le logement social) et compétences** »
- « Les petites et moyennes entreprises »

La dotation du Fonds InvestEU 2021-2027 s'élève à **26 milliards d'euros** de garantie budgétaire UE pour un investissement potentiel de **350 à 400 milliards d'euros**.

Le principe général de fonctionnement d'InvestEU ne change pas par rapport à la période précédente. Il mobilisera des investissements publics et privés **au moyen d'une garantie budgétaire de l'Union**, qui soutiendra les projets d'investissement de partenaires chargés de la mise en œuvre tels que le Groupe Banque européenne d'investissement (BEI) et renforcera leur capacité de prise de risques. Le Groupe Banque européenne d'investissement restera un partenaire privilégié d'InvestEU. Il mettra en œuvre 75 % de la garantie de l'UE, dont 9,9 milliards d'euros au volet infrastructures durables et 6,9 milliards pour les PME.

Les 25 % restants seront mis en œuvre par des investisseurs publics et institutions financières, notamment en France par la Caisse des Dépôts et Consignations, la BPI mais également la Banque de Développement du Conseil de l'Europe. Sont concernés les volets Innovation et recherche (6,6 milliards d'euros) et **investissements sociaux, dont logement social, et compétences (2,8 milliards d'euros)**.

Le nouveau volet est donc ouvert à des partenaires autres que le groupe BEI, notamment aux banques et institutions nationales de développement dont la Banque des Territoires pour la France, ainsi qu'aux institutions financières internationales telles que la Banque de développement du Conseil de l'Europe.

#### **Décodeur HIm :**

Invest EU peut être une opportunité supplémentaire de prêts et offre de garanties européennes gratuites pour les investissements de long terme en construction de logement social, de réhabilitation et de renouvellement urbain en tant qu'« **investissements sociaux** » ainsi que pour le soutien à la rénovation énergétique au titre des infrastructures durables.

La Caisse des Dépôts et Consignations, partenaire officiel du programme InvestEU en France aux côtés de la BEI, de la CEB et de la Bpifrance, assure à la fois une offre d'assistance technique dans le cadre du programme « petites villes de demain », une garantie complémentaire pour accroître le déploiement de prêts de renouvellement urbain pour les QPV, les programmes Action Cœur de Ville et Petites Ville de Demain, mais également pour développer une nouvelle offre pour la réindustrialisation des territoires.

RDV sur le site de la Banque des Territoires et sa plateforme InvestEU.

#### **En savoir plus :**

<https://www.eib.org/fr/index.htm>

<https://www.banquedesterritoires.fr/>

Un certain nombre de programmes d'actions communautaires peuvent venir soutenir les projets d'innovation portés par les organismes Hlm, dont l'initiative urbaine, ou encore le programme Life.

Les appels à projets **Horizon Europe** sur le thème de l'énergie, Urban Innovative Action ou encore le programme Life peuvent être des leviers d'action intéressants pour les organismes Hlm.

Accessible par appel à projets publiés régulièrement par la Commission européenne, ils nécessitent de former un partenariat transnational, pour une durée de trois ans.

### **En savoir plus**

[https://ec.europa.eu/info/horizon-europe\\_en](https://ec.europa.eu/info/horizon-europe_en)

<https://www.uia-initiative.eu/fr>

## Tableau synthétique des financements européens mobilisables

Dispositif	Thèmes	Gestion
<b>Politique de cohésion 2021-2027 (FEDER et FSE+)</b>	Rénovation énergétique, rénovation urbaine, logement des publics fragiles, territoire, numérique	Région
<b>REACT EU 2021-2023</b>	Rénovation énergétique	Région
<b>Facilité pour la reprise et la résilience (RPF)</b>	Restructuration lourde couplée à une rénovation thermique en priorisant les passoires thermiques (G, F voire E), avec changement d'étiquette	Région / DDT
	Massification des solutions industrielles (type EnergieSprong)	
<b>InvestEU - garanties</b>	Construction neuve, rénovation énergétique, renouvellement urbain QPV	BEI CEB CDC
<b>HorizonEurope2021</b>	Neutralité carbone des bâtiments et les villes intelligentes	Commission européenne
<b>LIFE</b>	Innovation, environnement et efficacité énergétique	Commission européenne
<b>Fonds de Transition Juste</b>	Rénovation thermique, formation	Région
<b>Alliance pour un logement durable et inclusif</b>	Rénovation, construction, logement inclusif	Banque des territoires

## E. Le Pacte vert européen et la vague de rénovation des bâtiments

Depuis le début de la crise, la Commission européenne considère que la relance européenne doit s'appuyer sur le Pacte vert pour l'Europe, feuille de route ayant pour objectif de rendre l'économie de l'UE durable, en transformant les défis climatiques et environnementaux en chances à saisir dans tous les domaines d'action et en garantissant une transition juste et inclusive pour tous.

Le Pacte Vert européen propose un [plan d'action](#) destiné à :

- Promouvoir l'utilisation efficace des ressources en passant à une économie propre et circulaire ;
- Restaurer la biodiversité et réduire la pollution.

Le plan présente les investissements nécessaires et les instruments de financement disponibles. Il explique comment garantir une transition juste et inclusive.

L'UE vise à être climatiquement neutre en 2050 avec une législation européenne sur le climat pour transformer cet engagement politique en une obligation.

Tous les secteurs de notre économie doivent passer à l'action :

- Investir dans des technologies respectueuses de l'environnement;
- Soutenir l'innovation dans l'industrie;
- Déployer des moyens de transport privé et public plus propres, plus abordables et plus sains ;
- Décarboner le secteur de l'énergie ;
- Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments;
- Réforme de l'agriculture : de la ferme à la fourchette
- Travailler avec des partenaires internationaux pour améliorer les normes environnementales mondiales.

L'UE fournira également un soutien financier et une assistance technique pour aider ceux qui sont le plus touchés par la transition vers une économie verte. Il s'agit du mécanisme pour une transition juste, qui contribuera à mobiliser au moins 100 milliards d'euros sur la période 2021-2027 dans les régions les plus touchées.

## F. Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments : la vague de rénovation

La Commission européenne a publié, en octobre 2020, sa stratégie pour une vague de rénovation destinée à améliorer la performance énergétique des bâtiments.

Elle entend au moins doubler les taux de rénovation en cours dans les 10 prochaines années et veiller à ce que cela entraîne une efficacité accrue dans la consommation d'énergie et l'utilisation des ressources. Ces efforts doivent améliorer la qualité de vie des résidents, réduire les émissions de gaz à effets de serre, stimuler la transformation numérique et

augmenter la réutilisation et le recyclage des matériaux. Ils doivent permettre la rénovation de **35 millions de bâtiments** et la création de **160 000 emplois verts** supplémentaires créés dans le secteur de la construction.

La Commission cible les bâtiments, dont le logement social, car ils sont responsables d'environ **40% de la consommation d'énergie et 36% des émissions carbone**.

Or chaque année, seulement 1% du parc immobilier fait l'objet d'une rénovation intégrant la problématique de l'efficacité énergétique.

Considérant que **34 millions d'européens** ne peuvent se chauffer correctement, l'ambition de la Commission européenne est une réponse à ce problème majeur ayant de fortes répercussions sociales et sanitaires.

La stratégie de la vague de rénovation comprend les actions suivantes :

- Le renforcement des réglementations, normes et informations
- Assurer un financement accessible et bien ciblé grâce aux instruments proposés par Next Generation EU
- Accroître les capacités à préparer et mettre en œuvre les projets (assistance technique- formation- aptitudes- compétences etc...)
- Développer le marché des produits et services de consommation durable
- Créer un nouveau Bauhaus européen
- Créer une initiative de rénovation de 100 quartiers européens de logement abordable

## G. Le Socle européen des droits sociaux

L'Union européenne a adopté en 2017 un socle européen des droits sociaux, dont le droit au logement et **l'accès à un logement social** font partie.

L'objectif est de conférer aux citoyens européens des droits nouveaux et efficaces. Il repose sur 20 principes clés qui se déclinent autour de 3 thèmes : égalité des chances, accès au marché du travail, conditions de travail équitables.

Le principe 19 est consacré au « Logement et aide aux sans-abri ».

Il se compose en 3 sous-principes :

- « *A : Les personnes dans le besoin doivent bénéficier d'un accès au logement social ou d'une aide au logement de qualité* ».
- « *B : Les personnes vulnérables ont droit à une assistance et une protection appropriées contre les expulsions forcées.* »
- « *C : Des hébergements et des services adéquats doivent être fournis aux sans-abri afin de promouvoir leur inclusion sociale.* »

Dans le contexte de crise sanitaire et des répercussions sur la vie économique et sociale des Etats européens, les efforts pour la relance doivent avoir une dimension sociale forte et doivent faciliter la mise en œuvre de ce socle.

Pour la France, cela se traduit par la possibilité du soutien du FEDER et du FSE pour des actions en faveur du logement pour les plus démunis.

Par ailleurs, une [plateforme européenne de lutte contre le sans-abrisme](#) a été mise en place afin notamment d'échanger sur les bonnes pratiques des Etats-membres et de rendre plus lisibles les financements européens mobilisables en matière de lutte contre le sans-abrisme.

## H. Le Nouveau Bauhaus Européen (NEB)

A côté du traitement du parc immobilier existant, la Présidente de la Commission européenne a souhaité que la vague de rénovation soit le départ d'un processus orienté vers l'avenir et destiné à concilier durabilité, esthétique et inclusion.

Le nouveau Bauhaus européen est une initiative qui fait disparaître les frontières entre la science et la technologie, l'art, la culture et l'inclusion sociale, afin que la conception des bâtiments puisse apporter des solutions à des problèmes quotidiens.

Ainsi les artistes, les concepteurs, les ingénieurs, les scientifiques, les entrepreneurs, les architectes, les étudiants et toutes les personnes intéressées sont invités à partager des exemples de réalisations inspirantes pour le nouveau Bauhaus européen, leurs idées sur la manière dont il devrait être conçu et évoluer, ainsi que leurs préoccupations et les difficultés rencontrées.

Il s'agit du début d'un processus innovant de co-conception.

L'USH est partenaire officiel du New Bauhaus européen.

Le mouvement du logement social, comme il fût un partenaire privilégié du mouvement du Bauhaus historique, se veut l'être pour ce Bauhaus nouvelle génération, en France et dans les autres pays.

# Team Europe de l'Union Sociale pour l'Habitat



3 personnes à votre disposition à l'Union sociale pour l'habitat Bruxelles, au « **Housing Europe Centre** » à deux pas du Parlement européen, locaux partagés avec notre fédération européenne du logement social, Housing Europe.

<https://union-habitat-bruxelles.eu/>  
[https://twitter.com/USH\\_Bruxelles](https://twitter.com/USH_Bruxelles)

## Laurent Ghekiere – Directeur

### Votre porte-parole auprès des institutions européennes

Directeur Affaires européennes et relations internationales  
Représentant de l'Union Sociale pour l'Habitat auprès de l'Union Européenne  
Président-fondateur de l'Observatoire Européen du Logement social de Housing Europe  
Expert auprès du Comité des Régions (Agenda logement), du Comité Economique et Social Européen (Logement abordable, Green Deal et Vague de rénovation thermique, Nouveau Bauhaus Européen) et du Parlement Européen (expert intergroupe parlementaire SIEG), coordinateur de l'Alliance européenne pour un logement social durable et inclusif (CDC, Banque Européenne d'Investissement, Banque de Développement du Conseil de l'Europe).

[laurent.ghekiere@union-habitat.org](mailto:laurent.ghekiere@union-habitat.org)

## Carine Puyol – Responsable de missions - InvestEUHlm

### Votre interlocutrice financements et programmes européens InvestEUHlm

Cohésion - RelanceEU – FR – InvestEU – team InvestEUHlm  
Energie – performance énergétique  
Construction, économie circulaire  
Vague de rénovation 100 Quartiers-Phares initiative européenne logement abordable  
Taxonomie  
Nouveau Bauhaus Européen  
Animation du team bailleurs sociaux InvestEUHLM

[carine.puyol@union-habitat.org](mailto:carine.puyol@union-habitat.org)

## Virginie Toussain – Juriste en droit de l'UE

### Votre conseil juridique Marché intérieur, Concurrence, Aides d'Etat, Socle européen des droits sociaux, Semestre européen, Airbnb

Aides d'Etat – Compensations de service public - compétences HLM – SIEGHLM  
Marchés publics – coopération public-public - SAC  
TVA – taux réduits logements fournis dans le cadre d'une politique sociale  
Semestre européen – gouvernance économique – surveillance des marchés du logement – recommandations pays  
Socle Européen des Droits sociaux – principe 19 – Logement et aide aux sans-abris  
Plateforme européenne de lutte contre le sans-abrisme  
Airbnb – arrêt CJUE, Directive e-commerce

[virginie.toussain@union-habitat.org](mailto:virginie.toussain@union-habitat.org)

# Keep in touch !

## Internet - Réseaux sociaux du Team Europe, veille, suivi, communication

### Blog Europe de l'USH

<https://union-habitat-bruxelles.eu/>

### USH Bruxelles et son team Europe dans les réseaux sociaux

[https://twitter.com/USH\\_Bruxelles](https://twitter.com/USH_Bruxelles)

<https://twitter.com/LaurentGhekiere>

<https://www.linkedin.com/in/laurent-ghekiere-14a8a414/>

<https://twitter.com/CarinePuyol>

<https://twitter.com/virgtoussain>

### #InvestEUHLM :

Suivez et communiquez sur l'Europe investit dans le logement social

	Hashtag	Comptes Twitter A suivre
<b>#InvestEUHLM</b>	Retrouver notre action à Bruxelles et notre veille permanente sur les financements UE logement social.  Poster votre communication sur vos projets de logement social cofinancés UE	@USH_Bruxelles @LaurentGhekiere @CarinePuyol @Virgtoussain
Thèmes	Hashtag	Comptes Twitter de référence
<b>Cohésion 2021-2027 Interreg Horizon Europe</b>	#Cohesion #Cohesionpolicy #CohesionOpenData #CohesionAlliance #SocialCohesion #SocialInclusion #OutermostRegions #fondseuropeens #EUFunds #EURegionalFunds #ERDF #Regiostars #ESIFOpenData #CHARM_Interreg #HorizonEU #H2020 #H2020EE	@ElisaFerreiraEC  @EUinMyRegion @UEenRegion @RegioEvaluation @ANCTerritoires @INTERREG_NWE

<b>France Relance</b>	<b>#NextGenerationEU</b> <b>#NextGenEU</b> <b>#MarkeltReal</b> <b>#StrongerTogether</b> <b>#FranceRelance</b>	<b>@EU_Commission</b> <b>@UEFrance</b> <b>@DecodeursUE</b>  <b>@AdinaRevol</b>
<b>React-EU</b>	<b>#ReactEU</b>	<b>@eu_commission</b>
<b>InvestEU</b> <b>Infrastructures sociales</b>	<b>#InvestEU</b>	<b>@PaoloGentiloni</b>
<b>Alliance européenne pour un logement social durable et inclusif</b> <b>USH – CDC – BEI - CEB</b> <b>France</b>	<b>#AllianceLogementSocial</b> <b>#SocialHousingAlliance</b>	<b>@EIB</b> <b>@COEbanknews</b> <b>@Banquedesterr</b> <b>@UnionHlm</b>
<b>Socle européen des droits sociaux – Principe 19</b>  <b>Plateforme européenne de lutte contre le sans-abrisme</b>	<b>#SocialRights</b> <b>#SocialPillar</b> <b>#EndHomelessness</b> <b>#HousingFirst</b> <b>#EUChildGuarantee</b>	<b>@NicolasSchmitEU</b>  <b>@EU_Social</b> <b>@Feantsa</b>
<b>Pacte vert</b>  <b>Vague de rénovation des bâtiments</b>  <b>Performance énergétique des bâtiments</b>  <b>Taxonomie</b>  <b>Initiative européenne logements abordables</b> <b>100 quartiers-phares</b>	<b>#ClimateAction</b> <b>#GreenDeal #GreenEurope</b> <b>#PacteVert</b> <b>#ObjectifGreenDeal</b> <b>#EUGreenDeal</b> <b>#GreenNewDeal</b> <b>#ClimateAction</b> <b>#ClimateChange</b> <b>#RenovationWave</b> <b>#EUTaxonomy</b> <b>#EnergyEfficiency</b> <b>#EPBD</b> <b>#Energiesprong</b> <b>#EnergyPoverty</b> <b>#ELENA</b> <b>#AffordableHousingInitiative</b>	<b>@TimmermansEU</b>  <b>@Energy4Europe</b> <b>@EnergiesprongFR</b> <b>@EnergiesprongEU</b> <b>@Interregeurope</b> <b>@Interreg_NWE</b>  <b>@HousingEurope</b>
<b>Nouveau Bauhaus Européen</b>  <b>Appel à projets logement social</b>	<b>#NewEuropeanBauhaus</b> <b>#EUBauhaus</b> <b>#NEB</b> <b>#NEBinHLM</b>	<b>@Vonderleyen</b> <b>@GabrielMariya</b> <b>@ElisaFerreiraEC</b>  <b>@PritzePrize</b>

<p><b>Etat du logement dans l'UE</b></p> <p><b>Crise du logement abordable</b></p>	<p>#StateofHousing  #HousingObservatory  #HousingPrices  #HousePrices  #HousingCrisis  #EUHousingCrisis  #socialhousing  #affordablehousing  #AdequateHousing  #BetterHousing  #OECD  #Housing2030  #Housingforalleu  #logementabordableUE  #EUAffordableHousing2021</p>	<p>@HousingEurope  @Housing4europe  @EU_Eurostat  @OECD</p>
--	--	---